

Devenez administratrice ou administrateur

de votre caisse Desjardins



L'engagement personnel fait partie de vos valeurs? C'est aussi l'une des nôtres.

Siéger au conseil d'administration est une activité enrichissante et gratifiante.

- Vous représentez les membres de votre milieu et participez à la vie démocratique du plus grand groupe coopératif au Canada
- Vous faites profiter votre coopérative financière de votre expérience tout en contribuant au développement de la collectivité

Vous avez de l'intérêt? Vérifiez d'abord si vous êtes éligible.

- Vous devez être membre de la Caisse depuis 90 jours à la date de l'assemblée générale annuelle et avoir un domicile, résider ou travailler au Québec ou dans l'un des groupes définis par la Caisse
- Pour connaître les autres critères d'éligibilité, consultez le **formulaire d'avis de candidature** ou la **Trousse d'information** sur Internet à l'adresse suivante : www.desjardins.com/caissefleuvemontagnes



Postes à pourvoir et profils recherchés.

Postes à pourvoir¹

- 1 poste pour le groupe D : défini par les limites de la Municipalité de Petite-Rivière-Saint-François
- 1 poste pour le groupe F : défini par les limites de la Municipalité de Les Éboulements et Municipalité de paroisse de Saint-Irénée
- 1 poste pour le groupe G : défini par les limites de la Ville de Baie-Saint-Paul, Municipalité de Petite-Rivière-Saint-François, Municipalité de paroisse de Saint-Urbain

Profils recherchés

- Des personnes ayant des compétences en expérience membres / clients, en coopération, en gestion financière, en droit / déontologie, en développement durable et / ou en technologies de l'information
- 3 femmes pour atteindre la parité
- Des membres appartenant aux groupes d'âge suivants : de 18 à 34 ans, de 35 à 49 ans et de 50 à 64 ans



Comment poser ma candidature? C'est très simple.

1 Remplissez le formulaire d'avis de candidature obligatoire, disponible à la Caisse ou par Internet à l'adresse suivante : www.desjardins.com/caissefleuvemontagnes

2 Préparez votre **curriculum vitae**

3 Envoyez ces 2 documents (formulaire + cv) à l'attention de :

Patrick Lévesque, directeur général
par courriel : patrick.levesque@desjardins.com
ou par voie postale ou en personne :
Caisse Desjardins du Fleuve et des Montagnes (Charlevoix)
2, rue Saint-Jean-Baptiste
Baie-Saint-Paul (Québec) G3Z 1L7

- La date limite est le **14 février 2020 à 15 h**. Passé ce délai, votre candidature ne pourra être acceptée.
- L'assemblée générale annuelle se tiendra le **7 avril 2020**.
- Pour toute information, contactez Patrick Lévesque | Téléphone : 418 435-2228 poste 7038227

Merci de votre implication au sein de votre caisse

Diane Harvey, présidente

¹ La répartition des administrateurs par groupes fera l'objet d'une proposition de modification au *Règlement intérieur de la caisse* lors de l'assemblée générale. L'avis de convocation contiendra une mention à cet effet. Si la modification est adoptée, les personnes ayant posé leur candidature pour les groupes F ou G seront présumées avoir poser leur candidature pour un poste du groupe FG (Ville de Baie-Saint-Paul, Municipalité de Les Éboulements, Municipalité de Petite-Rivière-Saint-François, Municipalité de paroisse de Saint-Urbain et Municipalité de paroisse de Saint-Irénée).